



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sida

Question écrite n° 80366

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les recommandations du Conseil national du sida concernant la politique gouvernementale à mener pour la prévention de la transmission du virus d'immunodéficience humaine (VIH), virus susceptible d'engendrer le sida (syndrome d'immunodéficience acquise) s'il n'est pas soigné. Il souhaite savoir si, afin de promouvoir des campagnes de préventions adaptées aux défis, il ne serait pas nécessaire d'augmenter la fréquence et la diversité des messages. En effet, selon le Conseil national du sida, les campagnes diffusées à l'occasion de l'été ou du 1er décembre ne semblent pas être suffisantes. Les messages destinés aux homosexuels sont trop peu nombreux, particulièrement dans la presse spécialisée, alors que le risque d'exposition dans ce groupe est élevé. À l'inverse, les migrants font l'objet de la diffusion de nombreux messages bien que la catégorie « migrant » n'ait pas fait l'objet d'une définition précise. Des campagnes menées avec plus de régularité et mieux ciblées sur des publics spécifiques permettraient une meilleure réception de messages de prévention délivrés sur le terrain.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80366

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2005, page 11228